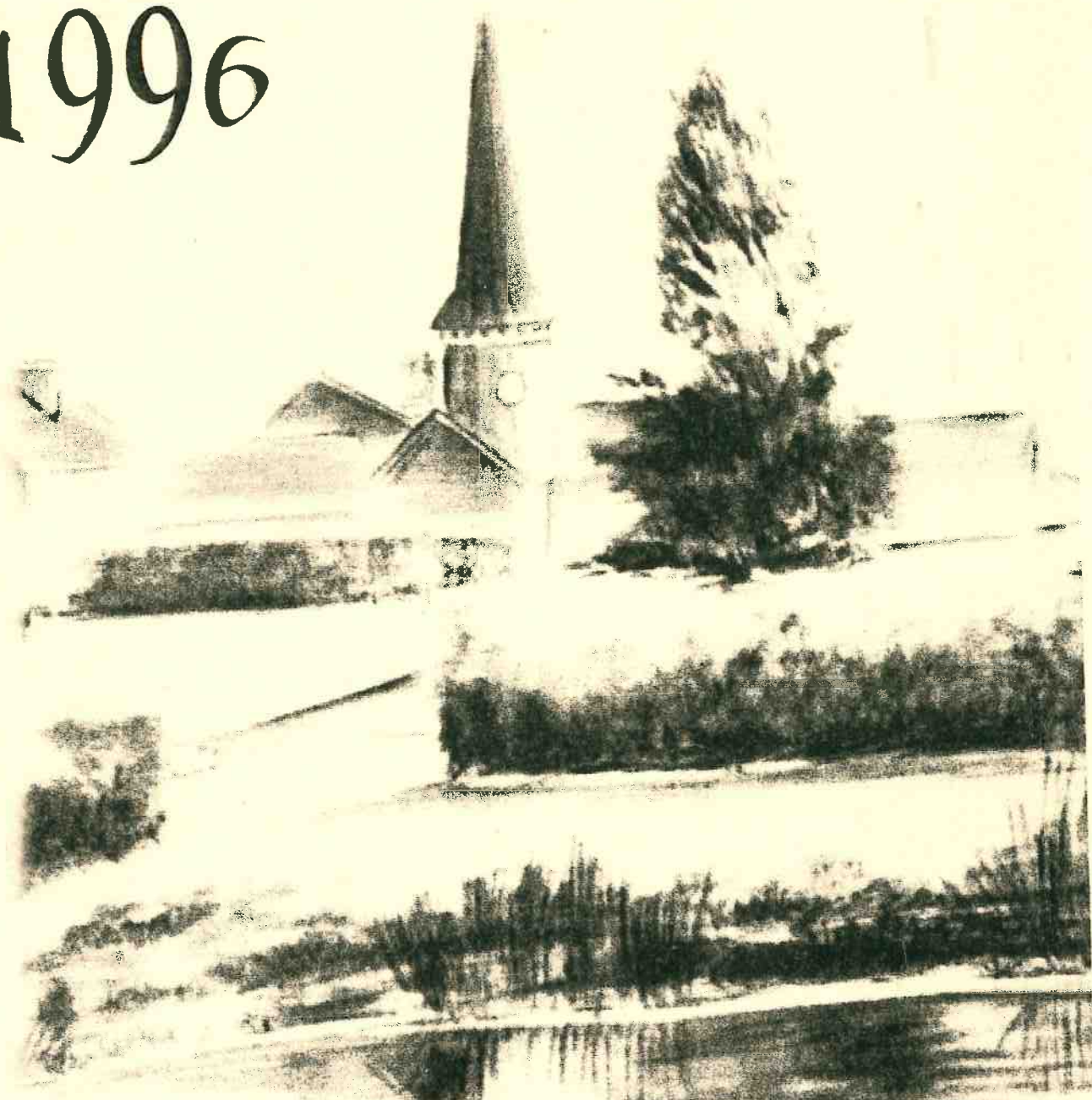


1996



BULLETIN COMMUNAL

d'après une peinture sur soie de Michel Boulanger

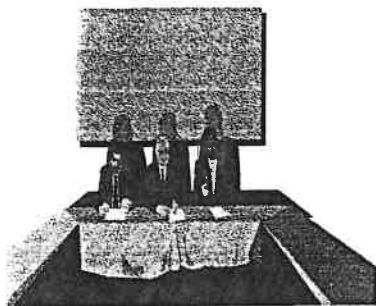
Mairie d'AUZOUVILLE sur RY



02.35.23.40.67

Heures d'ouvertures

<u>Mardi</u>	Secrétariat	de 9 heures à 11 heures
	Permanence	de 17 heures 30 à 19 heures 30
<u>Jeudi</u>	Permanence	de 17 heures 30 à 19 heures 30
<u>Samedi</u>	Permanence	de 10 heures à 12 heures



Le mot du Maire et des Adjoints

L'année 1996 se termine; conflits et génocides l'ont marquée, sur tous les continents, la misère et la maladie sévissent, nos sociétés industrielles subissent un chômage croissant. Souhaitons que 1997 apporte une solution à ces problèmes de société et efface la morosité générale.

AUZOUVILLE a encore perdu plusieurs de ses habitants et le conseil municipal déplore le décès d'un de ses membres: Monsieur Vincent LAROCHE, disparu prématurément. L'équipe municipale rend hommage à l' élu qui depuis 1983 oeuvrait pour le bien commun. A sa famille et toutes celles touchées par le deuil, la maladie ou le chômage nous exprimons notre profonde sympathie.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants et sommes heureux de constater quelques naissances.

La municipalité continuera à apporter son soutien aux actions menées par les associations, les commerçants et les artisans qui animent la vie de notre commune. Leur vitalité, leur dynamisme et leur bonne humeur font qu'AUZOUVILLE a toujours une occasion de faire la fête. Que tous soient félicités et remerciés chaleureusement.

Les réalisations effectuées cette année sont les suivantes:

- Travaux de peinture à l'intérieur du groupe scolaire
- Rénovation de l'éclairage des classes et de l'entrée.
- Création d'un point d'eau au cimetière.
- Programme de réfection et d'entretien des chemins ruraux redéfini pour plusieurs années. La première tranche a été effectuée.
- Rénovation du cadre et du retable de l'église, avec l'aide financière du Conseil Général, d'un don anonyme de 5000 Fr et d'une vente de vaisselle.
- Remplacement du cadran de l'horloge
- Convention pour un dépôt de matériaux avec l'entreprise LETOUT
- Mise en service du terrain de sport pour les jeunes
- Réalisation de la première partie du jardin botanique et pose du panneau sur le circuit: " Promenade au pays d'Emma BOVARY ".

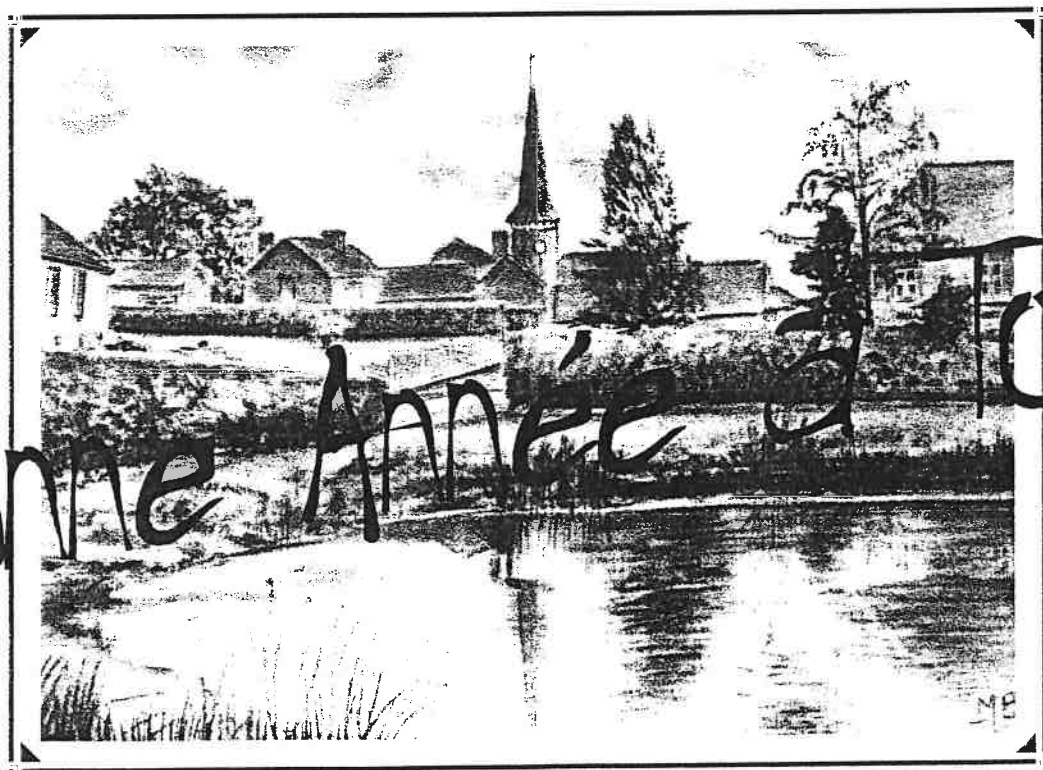
La communauté de commune travaille pour le présent et l'avenir. Une première entreprise s'est installée sur la zone d'activité et d'autres sont en cours d'acquisition. Dans notre village la communauté a fait effectuer le programme de voirie et la réhabilitation de la mare du thil.

POUR 1997 compte-tenu de la baisse constante des dotations, de l'augmentation des coûts de fonctionnement et du transfert des compétences, notre préoccupation majeure sera la maîtrise des dépenses.

Nous envisageons:

- La rénovation extérieure de la cuisine du restaurant scolaire
- L'aménagement d'un bureau et d'une salle de réunion au premier étage de la mairie.
- La poursuite de l'aménagement de la place.
- L'élaboration du schéma directeur d'assainissement collectif, les crédits nécessaires à cette étape supplémentaire étant dégagés.
- Le curage de la mare du centre par l'intermédiaire de la communauté de communes.
- L'acquisition d'un terrain pour la création d'une réserve à eau au hameau du thil, conformément à la réglementation en matière de lutte contre les incendies.

L'EQUIPE MUNICIPALE ADRESSE A TOUS LES HABITANTS D'AUZOUVILLE SUR RY ET LEUR FAMILLE TOUS SES VOEUX DE SANTE, DE REUSSITE ET DE JOIE POUR 1997



Bonne Année à Tous

Centre Communal d'Action Sociale

Le C.C.A.S rappelle que des aides peuvent être attribuées aux habitants de la commune **sous condition de ressources** :

- Pour les personnes âgées qui en font la demande auprès de la Mairie : Attribution de combustibles en décembre et de bons d'alimentation à Noël et au 14 Juillet, sous réserve de la présentation de la feuille d'imposition 1995 notifiant un revenu brut global (annuel) inférieur à:

- 40 707 F pour une personne seule.
- 73 027 F pour un ménage.

- Pour les personnes bénéficiaires du R.M.I qui en font la demande à la Mairie : sous réserve de la liste détenue en Mairie et de l'avis du C.C.A.S .

- Pour les personnes Agées de 65 ans et plus, la brioche et la bouteille de vin sont chaque année remis pendant la semaine des retraités.

- Pour les familles qui ont des enfants susceptibles de participer à un voyage dans le cadre de l'école primaire ou secondaire (Classe de Neige, Voyages linguistiques, Classe de découverte, ...) sous réserve du quotient familial.

Pour tout renseignement concernant les prestations d'Aide Sociale :

- Allocation Adultes Handicapés.
- Allocation compensatrice (Tierce Personne).
- A.I.P.A soins infirmiers à domicile, et Aide Médicale.

N'hésitez pas à contacter la Mairie, Tél: 02.35.23.40.67

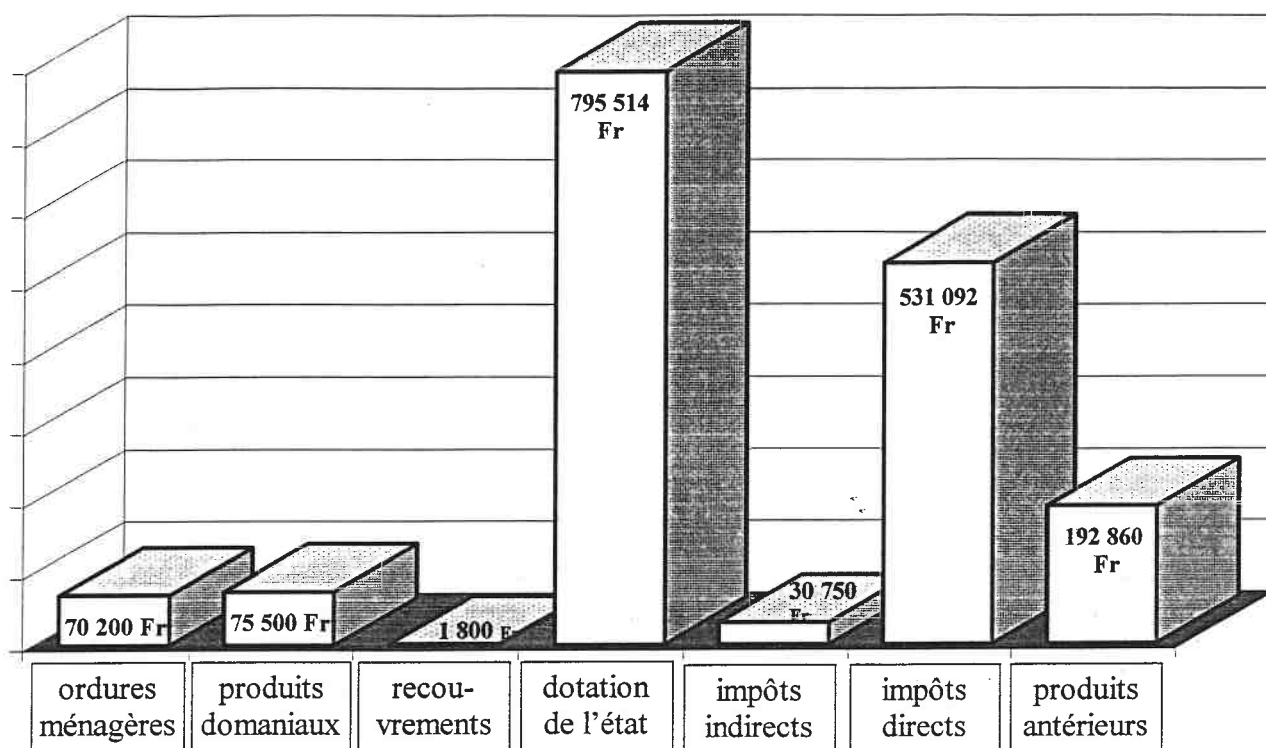
- Aide Ménagère, Travailleuse Familiale.

N'hésitez pas à contacter Mr ROYER, Tél: 02.35.23.46.99.

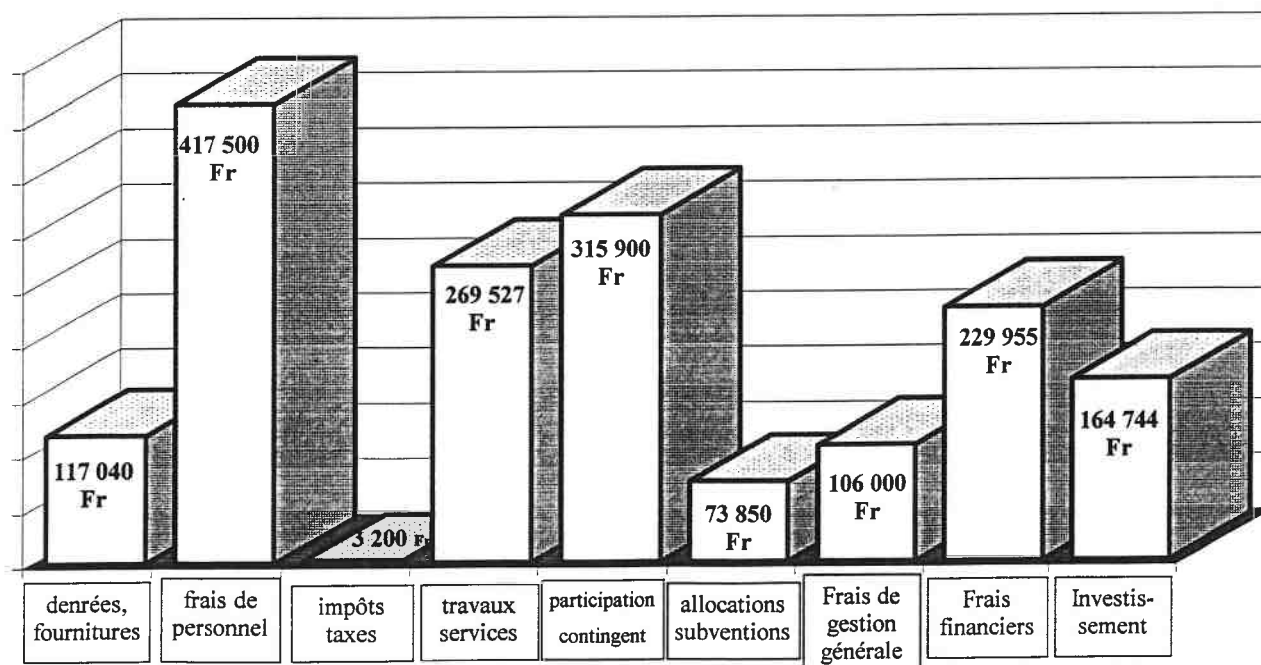


1996

Recettes de fonctionnement : 1 697 716 Francs



Dépenses de fonctionnement: 1 697 716 Francs



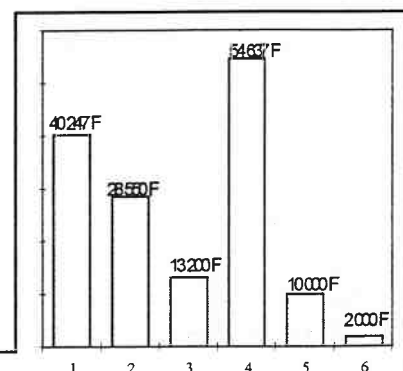
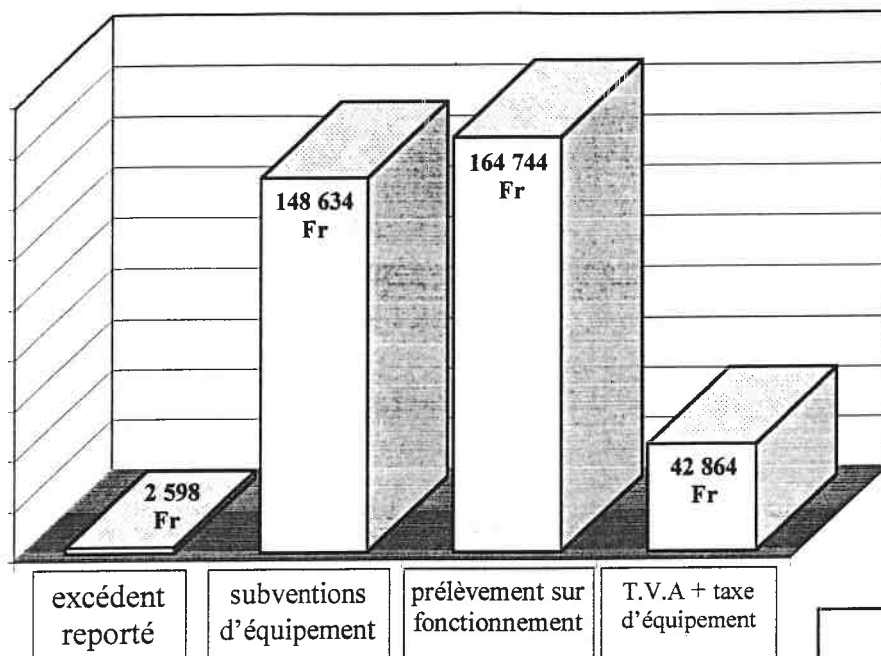
détail des dépenses de fonctionnement

denrées et fournitures	Combustibles	44 000 Fr
	Produits d'entretien ménager	13 000 Fr
	Fournitures scolaires	32 000 Fr
	Fournitures pour la bibliothèque	6 040 Fr
	Fournitures de bureau	22 000 Fr
Frais de personnel	frais de personnel	284 000 Fr
	Rémunérations diverses	15 000 Fr
	Cotisation centre de gestion	2 500 Fr
	Charges sociales	116 000 Fr
Impôts et taxes	Impôts fonciers	3 200 Fr
Travaux et services extérieurs	Entretien de terrain	10 000 Fr
	Entretien des bâtiments communaux	57 876 Fr
	Voirie	30 000 Fr
	Entretien matériel et outillage	39 000 Fr
	Acquisition de petit matériel	21 651 Fr
	Electricité, eau	90 000 Fr
	Assurances	20 000 Fr
participations et contingents	Dépense d'aide sociale	42 000 Fr
	Cotisation Municipale	1 500 Fr
	Contingent incendie	45 000 Fr
	Charges intercommunales	213 400 Fr
	Prestations de service	14 000 Fr
Allocations et subventions	Versement C.C.A.S (spectacle)	150 Fr
	Subventions	73 700 Fr
Frais de gestion générale	Fêtes et cérémonies	10 000 Fr
	Impression et reliure	1 000 Fr
	Documentation générale	1 000 Fr
	Téléphone , P.&.T	9 000 Fr
	Indemnités maire et adjoints	75 000 Fr
	Dépenses imprévues	10 000 Fr
Frais financiers	Interêts des emprunts	104 355 Fr
	ramassage ordures et encombrants	125 600 Fr
investis- sement	Prélèvements pour dépenses d'investissement	164 744 Fr

Total : 1 697 716 Fr

Recettes d'investissement : 358 840 Francs

1996

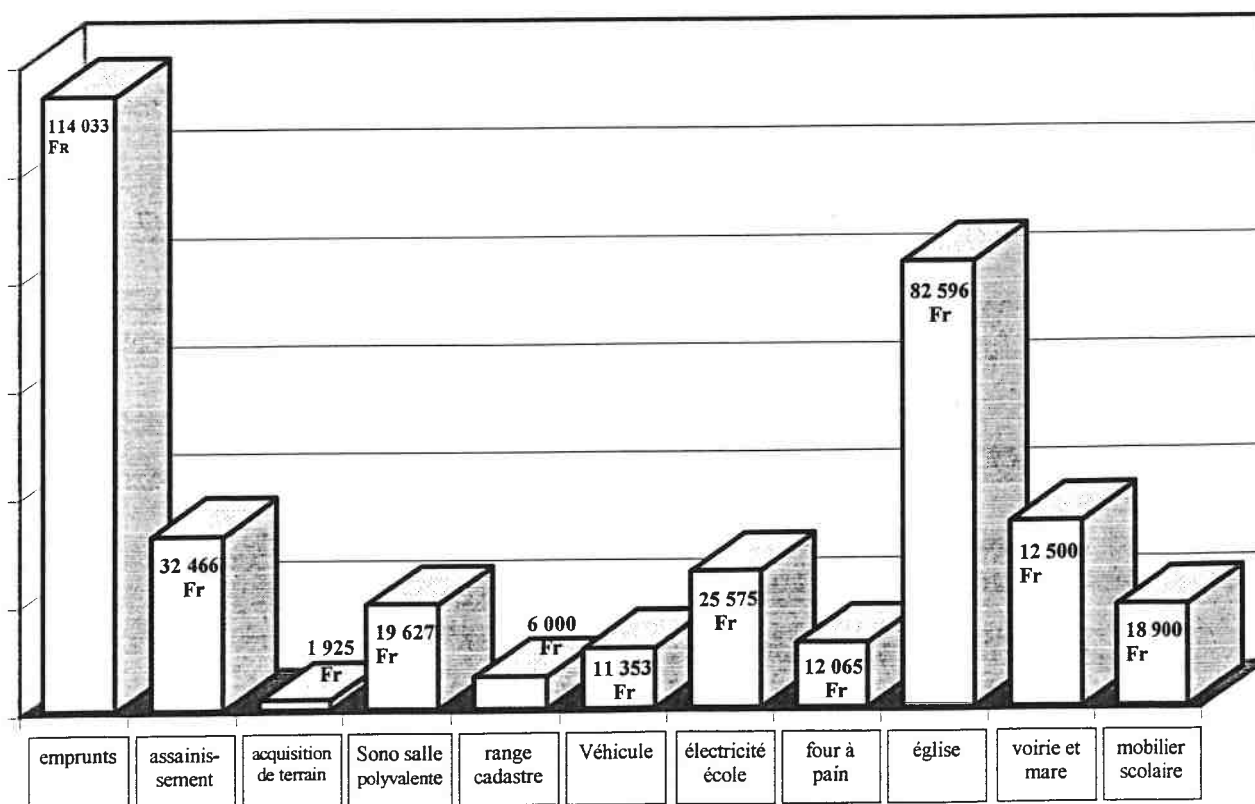


Détail des subventions d'équipement

1 bibliothèque	40 247 Fr	36% des travaux
2 four à pain	28 550 Fr	
3 école	13 200 Fr	34% des travaux
4 église	54 637 Fr	66% des travaux
5 assainissement	10 000 Fr	(prévision)
6 mare et chemins	2 000 Fr	(prévision)

Les recettes et dépenses d'investissement prennent en compte les travaux de 1996 et ceux des années antérieures non réalisés ou non terminés au 1 janvier 1996 (*ex: assainissement, sono salle polyvalente*)

Dépenses d'investissement : 358 840 Francs



Bibliothèque municipale



En cette fin d'année, la bibliothèque compte 198 lecteurs (130 l'an dernier à la même époque) et l'équipe est toujours heureuse de voir le nombre d'adhérents augmenter.

La bibliothèque municipale est ouverte à tous de 6 mois à 99 ans. L'éventail des centres d'intérêt y est très large ; passionnés de jardinage, cordons bleus, amateurs de peinture, musiciens, bricoleurs, etc., trouveront réponse à leurs questions.

Collégiens, lycéens et étudiants, nous vous rappelons que des dictionnaires en tout genre sont à consulter sur place pour vos exposés et autres travaux.

En relation directe avec la bibliothèque départementale de prêt, 350 livres (romans et documentaires) sont échangés chaque trimestre et 1 500 tous les 18 mois environ ; vous avez donc constamment un renouveau de livres.

Grâce au budget qui a été alloué cette année à la bibliothèque (6 000 Frs), nous avons pu acquérir un nombre substantiel d'ouvrages à la demande des lecteurs.

**Alors n'hésitez plus et venez vous inscrire à la bibliothèque
C'est gratuit !!!**

Dans ce local vert d'eau, lumineux et agréable vous pourrez découvrir des auteurs, grâce aux romans et avoir réponse à toutes vos questions sur le monde.

Pour faciliter encore l'accès à la bibliothèque, Mme BIETTE de MARTAINVILLE, vient se joindre à l'équipe des 9 bénévoles.

A partir du 7 janvier 1997, les horaires d'ouverture seront:

**Mardi de 16h 30 à 18h 00, prolongés
les 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois de 18h 00 à 19h 00
Mercredi de 14h 00 à 16h00
Samedi de 10h00 à 12h00**

Le bureau Communautaire se réunit environ une fois par mois et la dernière assemblée générale a eu lieu le 8 novembre 1996. Au cours de celle-ci, les décisions suivantes ont été prises:

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Celui-ci s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 841 922 FRS, se décomposant en

- section de fonctionnement 124 000 FRS
- section d'investissement 717 922 FRS

La section de fonctionnement outre les crédits de report du compte administratif 1995 enregistre comme recettes complémentaires le fermage agricole des terres louées à un exploitant ainsi que la redevance de l'antenne de télécommunications S.F.R implantée sur la zone artisanale.

Les dépenses de fonctionnement sont dues aux contrats d'assurance, à la participation de la Communauté de Communes à l'équipement informatique, aux frais de personnel, ainsi qu'à l'entretien de voirie.

Les dépenses d'investissement font l'objet d'un toilettage sur l'ensemble des programmes retenus et se concrétisent essentiellement par un emprunt de 700 000 FRS nécessaire à la construction de l'hôtel d'entreprises. Ce budget a été voté à l'unanimité ainsi que les décisions suivantes:

ZONE ARTISANALE

La 2^{ème} tranche des travaux de viabilité sur la zone artisanale est réalisée. Environ 2 hectares restent à commercialiser au prix de 35 FRS H.T. le m². Ce prix très attractif est rendu possible grâce aux aides importantes de l'État, du Conseil Général et du SIADE (70% de subvention). Deux permis de construire devraient être prochainement déposés. Une plaquette de promotion a été commandée et fera l'objet d'une diffusion lors du prochain Bulletin Intercommunal.

HOTEL D'ENTREPRISES

L'opération d'un montant de 2.8 MF bénéficie également d'aides importantes, tant de l'État que du Département et du S.I.A.D.E.. Le permis de construire a été délivré. La consultation des entreprises est actuellement en cours pour un démarrage effectif des travaux dans les premiers jours de janvier 1997. Ce bâtiment d'une surface de 800 m² est divisé en trois cellules de 300 et 2 x 250 m² destinées à être louées. Le prix de location de celles-ci est fixé à 150 FRS H.T. le m² avec minoration de 10 FRS le m² par emploi créé dans la limite de 30 FRS le m². Un industriel est preneur du local de 300 m². D'autres contacts sont actuellement en cours.

VOIRIE :

Outre le programme de revêtements généraux réalisé, les travaux de construction de caniveaux sont actuellement en voie d'achèvement sur la VC 3 à AUZOUVILLE-SUR- RY.

A BOIS-L'EVEQUE, le programme d'aménagement du chemin des Hauts-Champs vient de faire l'objet d'un arrêté de subvention permettant une exécution des travaux pour le début de l'année 1997.

Les dossiers concernant GRAINVILLE-SUR-RY, pour des aménagements de parkings et BOIS-L'EVEQUE pour la mise en viabilité du chemin des chasses aux Bêtes n'ont pu être subventionnés au titre de l'année 1996. Il est décidé de renouveler ces demandes pour 1997.

CURAGE DES MARES :

La première tranche du programme quinquennal de curage et de réhabilitation de mares est actuellement en voie d'achèvement. Le Conseil Communautaire a décidé de retenir les propositions suivantes pour la 2ème tranche.

MARTAINVILLE-EPREVILLE: Une mare rue de l'Orgebray et une mare rue du Moulin, sous réserve de l'accord des propriétaires.

GRAINVILLE-SUR-RY: Création d'une mare au lieu dit Le Bosquet.

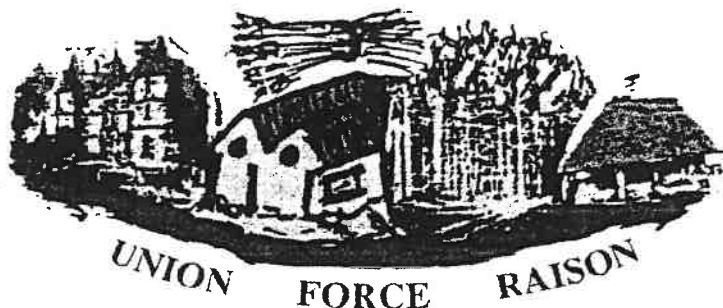
AUZOUVILLE-SUR-RY: Mare Communale VC 2.

BOIS-L'EVEQUE: Mare Communale RD 53.

BOIS-D'ENNEBOURG: Mare COURTY

ASSAINISSEMENT PLUVIAL

Les travaux de la 2ème tranche d'assainissement pluvial sur BOIS-D'ENNEBOURG ont été dévolus à l'entreprise HAVE et devraient commencer incessamment.





PROPOS sur NOS DECHETS

RAMASSAGE

Les ordures ménagères sont enlevées tous les jeudis mais si le début de la semaine comporte un jour férié le ramassage est reporté au vendredi.

Les déchets recyclables (verre, papier, boîtes de conserve ..) sont récupérés tous les mois , nous vous invitons à vous reporter au calendrier du tri sélectif de la STROMFLAG distribué dans chaque famille. *(si par mégarde les sacs bleus et verts réservés à cet usage contiennent autre chose; des ordures ménagères par exemple, ils ne seront plus ramassés).*

Les encombrants sont ramassés deux fois par an (approximativement en Mars et Novembre)

- - - - -

Préserver notre environnement de manière durable et maintenir un coût de ramassage stable est une oeuvre collective pour laquelle chacun de nous peut contribuer par de simples gestes que nous souhaitons vous rappeler :

-Fabriquer de l'engrais naturel en compostant les déchets organiques dans un coin du jardin.

-Trier ses déchets pour limiter le poids des ordures ménagères et favoriser le recyclage de matières premières.

-Veiller à laisser la nature propre lors de nos sorties et pique-nique et ne pas se débarrasser de déchets encombrants en les abandonnant au coin d'un bois permet à d'autres de profiter pleinement des richesses naturelles de notre région.

-Profiter de l'ouverture de la décharge municipale, pour évacuer l'herbe des tontes et les branches provenant de la taille des arbres et des haies, afin d'éviter de brûler ces déchets et risquer de gêner le voisinage.

-S'adresser à la mairie pour les gravats *(sans métaux)* utilisables dans l'entretien des chemins communaux.

Apprendre à jeter moins et à jeter mieux , c'est pour chacun d'entre nous une manière de combattre cette pollution croissante qui risque de compromettre l'avenir de notre société . C'est ensemble que nous pourrons transmettre à nos enfants un monde digne de ce nom..

Commission de l'environnement.



Projet E.D.F concernant l'implantation d'une ligne à haute tension.

Afin de renforcer le réseau électrique de la région Rouennaise, l'E.D.F envisage la construction d'une ligne de 225 000 volts reliant le manoir (Pîtres) à la Vaupalière. Deux tracés sont donc actuellement à l'étude :

1) reprendre et élargir le tracé actuel qui traverse la commune de Saint Jacques (Forgettes, bois Tison)

2) Mettre en place un nouveau couloir qui passerait entre Auzouville et Epreville.

Le calendrier de ce projet prévoit initialement

- en 1996 : l'obtention de l'avis des municipalités (voir ci-dessous)
- en 1996/1997 : l'ouverture de l'enquête d'utilité publique (permettant à tous de s'exprimer)
- en 1998 - le début des travaux.

Compte rendu du conseil municipal du 24 juin 1996 sur le projet E.D.F

Le conseil municipal après en avoir délibéré a pris position concernant le projet E.D.F visant à construire une ligne de 225 000 volts, reliant le MANOIR à la VAUPALIERE.

(1) La convention du ministère de l'environnement / E.D.F de 1992 / 1993 stipule que dans le cadre des renforcements des réseaux, l'utilisation des fuseaux des installations existantes est fortement préconisée, les membres présents souhaitent donc l'application de cette convention.

(2) Actuellement l'organisation des territoires traversés a été réalisée en fonction de cette contrainte ou nuisance. Le renforcement à 225 000 volts n'ajoutera pas de nuisance nouvelle dans un secteur préservé.

Le conseil municipal d'Auzouville sur Ry s'oppose au tracé n° 2 qui créerait de nouvelles nuisances et demande que le renforcement utilise le réseau existant.

Projet de contournement Est de le région Rouennaise.

Aucune nouvelle information n'est actuellement parvenue concernant ce dossier, nous pouvons seulement faire remarquer que les pouvoirs publics sont d'une manière générale favorables aux projets associant sur le même tracé un passage routier et un passage de ligne à haute tension... à suivre.

Nettoyage des abords de la décharge

Afin de préserver les abords de notre ancienne décharge, les membres de la commission envisagent d'organiser eux-mêmes avec le soutien de volontaires le nettoyage de ce secteur au cours du premier trimestre 1997. Ils souhaitent également la mise en place d'un panneau de signalisation interdisant le dépôt de déchets.

Utilisation des désherbants

Les membres de la commission conscients du caractère polluant de l'usage abusif des désherbants souhaitent voir leur utilisation limitée à quelques endroits où aucune solution alternative n'est actuellement possible et espèrent pouvoir définir avec précision ces emplacements dans un proche avenir.



ÉCOLES

inscriptions

Les inscriptions pour la rentrée scolaire seront annoncées par voie d'affichage (écoles, mairie) et par voie de presse. A titre indicatif, elles ont généralement lieu en Mai.

Pour les enfants scolarisables en maternelle, s'adresser à l'école de Servaville.

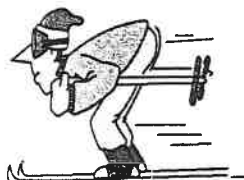
Pour les inscriptions en primaire, s'adresser à l'école de son lieu de résidence.

Dans tous les cas se munir d'une fiche d'état civil, des certificats de vaccinations obligatoires. Eventuellement du certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée.



CALENDRIER 1996 / 1997

<i>Noël</i>	du vendredi 20 décembre au soir Au jeudi 2 janvier au matin
<i>Hiver</i>	du vendredi 14 février au soir Au mercredi 25 février au matin
<i>Printemps</i>	du vendredi 11 avril au soir Au mardi 22 avril au matin (Classe le mercredi 23 avril)
<i>Eté</i>	du vendredi 4 juillet au soir



ASSOCIATION des NEIGES

Elle a pour but de préparer le séjour annuel en classe de neige des enfants de CM2 du SIVOS, en collaboration avec les enseignants.

Les manifestations qu'elle organise (bal, tombola...) permettent de financer un tiers du prix du séjour, un tiers étant payé par le SIVOS et le dernier par les parents des enfants concernés.

En 1997, le séjour en classe de neige aura lieu du 3 au 20 Mars. 35 enfants de nos trois communes y participeront. La première manifestation pour cette année scolaire 96-97 aura été le bal du 14 Décembre avec l'orchestre « Viviane & Thierry », bal assorti d'une tombola.

Le 25 Avril à Auzouville, une soirée « retour » réunira autour d'un buffet, les enfants du CM2 et ceux du CM1 qui partiront en 1998.

Date à retenir: le bal des neiges aura lieu le 13 Décembre 1997 *(date à confirmer)*



Le bureau de l'Association pour 1996-97 est le suivant:

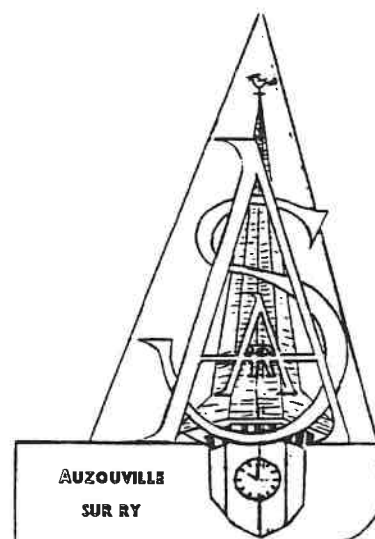
Présidente:	Mme	PASSERIEUX	Martine
Vice-Présidents:	Mme	LONGUEVILLE	Violaine
	Mr	DURIN	Philippe
Trésorier:	Mr	MIGUET	Bernard
Trésorier Adjoint:	Mr	MARICAL	Bernard
Secrétaire:	Mme	PILLON	Danièle
Secrétaire Adjointe:	Mme	VERHAEGHE	Marie-Agnès





1997

Club des bons amis.



CALENDRIER DES ANIMATIONS

4 Janvier	Pot de l'amitié et voeux du maire
15 Mars	Matinée costumée
16 Mars	Thé dansant
19-20 Avril	Exposition artisanale
8 Mai	Armistice
25 Mai	Fêtes des mères
1 ^{er} Juin	Rallye vélo
8 Juin	Fête de la bicyclette
14 Juin	Fête de la musique , Grill-party et Salon des antiquaires
13 Juillet	Promenade aux lampions et Bal
14 Juillet	Fête des associations
15 Août	Fête patronale
17 Août	Foire à tout
<i>Début Septembre</i>	Tournoi de Tennis (A.S.A.R)
28 Septembre	Rallye voiture
4 Octobre	Loto
12 Octobre	Exposition de peinture
25 Octobre	Choucroute
2 Novembre	7 ^{ème} Foulée (A.S.A.R)
11 Novembre	Armistice (Anciens combattants)
16 Novembre	Spectacle des anciens (le Club)
23 Novembre	Repas des anciens (le Club)
13 Décembre	Téléthon (A.S.A.R)



Les Anciens Combattants d'Auzouville sur Ry restent fidèles aux traditions.

En effet, au cours de l'année 1996 trois cérémonies eurent lieu devant le monument élevé à la mémoire des morts des guerres 1914 - 1918 et 1939 - 1945 avec la participation du Conseil Municipal et d'Animation Village.

Les appelés qui effectuent actuellement leur service sous les drapeaux sont priés de se faire connaître en mairie pour recevoir une petite contribution de la part de la section .

Les Anciens Combattants remercient les personnes qui réservent toujours un bon accueil au Bleuet de France, et souhaitent à tous une bonne et heureuse année 1997.





ANIMATION VILLAGE

L'équipe a d'abord convenu d'un logo qui symbolise la famille rurale.
"Animation-Village" continue donc, dans le même esprit, ses diverses activités:

- Le 16 Mars 1996: la matinée costumée, pour les enfants, a été assurée par les parents. Le 17 du même mois ce fut le thé dansant - 13 et 14 Avril l'exposition artisanale - 12 mai le rallye vélo.

Vous décrire chaque festivité serait long et ennuyeux. Par contre, mettre l'accent sur le "grill party" du 13 Juillet nous paraît intéressant: c'est en toute convivialité que nos participants, et joyeux lurons, ont passé la soirée avec musique, frites-saucisses, sans oublier les rafraîchissements... 

- La fête patronale du 15 Août s'est déroulée dans une bonne ambiance, comme à l'accoutumée. Nous avons eu la joie d'élire la plus vilaine des reines du carnaval.

Nous avons eu parallèlement le plaisir de voir des jeunes participer et confectionner un char. Nous souhaitons les voir encore plus souvent avec nous !

Nous sommes désolés pour les spectateurs qui ont attendu longtemps le défilé sur la place du village, nous leur faisons toutes nos excuses. Pour le défilé 97 nous organiserons une animation à cet endroit afin de faire patienter et distraire le public.

Nous souhaitons refaire une exposition peinture en 1997, celle de 1996 a été un succès. Les peintres amateurs ont leur place chez nous, il faut savoir qu'avant d'être connu dans le monde artistique, il faut commencer dans les expositions rurales.

Le succès de la choucroute fut tel que nous avons dû refuser des demandes, nous nous en excusons encore, mais chacun doit savoir que nous ne pouvons pousser les murs de notre salle polyvalente, il est donc important de retenir ses places le plus tôt possible et de respecter la date limite de fin d'inscription, car il nous faut quelque temps pour commander la nourriture. 

Pour 1997 précisez bien, lors de votre inscription avec quelle famille vous voulez partager le repas afin que nous puissions établir un plan de table juste.
Merci à l'avance de votre compréhension.

Le loto a permis de distribuer, aux nombreux gagnants, de beaux lots. Le temps n'a pas favorisé cette animation, les routes étant glissantes et nous avons eu 130 personnes pendant qu'il y avait 180 places. Nous vous invitons donc pour 1997 à venir plus nombreux. Le loto est une soirée familiale où adultes et enfants peuvent jouer, s'amuser et gagner, selon la chance... ☕

Le Noël des enfants scolarisés a été organisé par les parents d'élèves et les enseignants de notre commune. Nous tenons à leur dire un grand merci.

Nous faisons à cette occasion un appel, pour Noël 1997, aux parents des enfants scolarisés qui pourraient aider les bénévoles déjà en place (certaines mamans ne vont plus avoir d'enfants scolarisés en primaire et aimeraient passer le flambeau). Vous n'êtes pas obligés de faire partie de l'association "Animation-Village", vous pourrez seulement participer à la mise en place du spectacle de Noël. Nous sommes certains que vos enfants seront heureux de votre démarche, ainsi cette fête pourra perdurer.

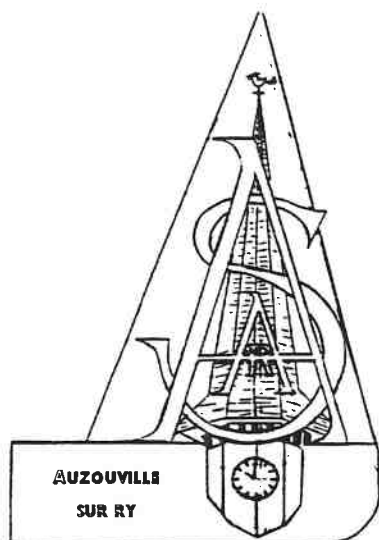
*Prenez contact
aux heures des repas avec :*

J. SIMON: 02.35.23.41.67
D. PILLON: 02.35.23.47.79
B. LAMBERT: 02.35.23.46.17

Voilà un petit tour d'horizon de nos activités annuelles. nous sommes prêts à assumer 1997 dans la même bonne humeur. La vie associative est une source d'enrichissement pour ceux qui participent aux activités, comme pour ceux qui les organisent.

L'équipe d'Animation-Village



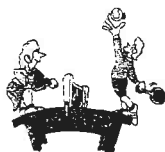


Association Sportive d'Auzouville sur Ry

Nous vous souhaitons à tous une bonne année 1997 en espérant que notre association puisse contribuer avec modestie au développement des aptitudes de nos jeunes et à l'entretien physique des moins jeunes.

L'Association Sportive d'Auzouville sur Ry regroupe plusieurs sections auxquelles vous pouvez vous inscrire à tout moment :

Yoga :	Patrick Morsard	35 23 49 33
Tennis de Table :	Patrick Damy	35 23 19 84
Tennis :	Michel Cousin	35 23 43 27
Gymnastique :	Annie Jégat	35 23 43 27
VTT loisirs	Jean-Claude Fressard	35 23 46 96



*Tennis
de table*

Depuis le début de saison, dix-sept enfants motivés participent aux entraînements de tennis de table encadrés par un animateur technique. Un tournoi interne fort disputé a permis aux jeunes sportifs de se mesurer les uns aux autres dans une ambiance chaleureuse.

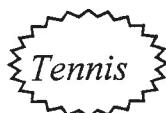
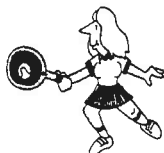


*6^{ème}
foulée*

Le 2 Novembre à 10 heures, 210 athlètes piétinaient la ligne de départ avant d'effectuer 5 ou 15 kilomètres. Nos Foulées plaisent beaucoup aux participants car ils trouvent à Auzouville un accueil sympathique, un parcours difficile mais agréable, un ravitaillement délicieux (gâteaux maison), des résultats informatiques rapides et précis, des récompenses et des lots de qualité, bref en deux mots une **Super Organisation**. Le bureau remercie toute les personnes de l'organisation (les bénévoles, les personnes qui confectionnent les gâteaux, les généreux donateurs) sans qui cette manifestation ne pourrait avoir lieu.



Le 6 Décembre de 9 heures à 22 heures, un défi avait lieu dans la salle polyvalente au profit du Téléthon. Six cents maillons représentant les six cent habitants d'Auzouville attendaient d'être reliés afin de former une chaîne de solidarité autour de notre village. Malgré une faible participation, un chèque de 3065 francs fut remis au Téléthon. Espérons que nous saurons faire mieux l'an prochain.



Notre section, affiliée à la F.F.T depuis 1991 regroupe chaque année une soixantaine d'adhérents avec environ 30 enfants et 30 adultes.

Notre principal souci est de répondre aux attentes des licenciés qui pratiquent le tennis pour le loisir et de ceux qui sont motivés par la compétition.

L'école de tennis fonctionne le mercredi pour les enfants et le samedi pour les adultes et les adolescents. Deux équipes adultes (femmes et hommes) sont engagées pour le championnat de printemps par équipes et le tournoi interne homologué essaie de rassembler en septembre un maximum d'adhérents.

Pour les jeunes, le championnat par équipes est organisé avec le club de Servaville. Cette collaboration nous paraît tout à fait enrichissante parce qu'elle permet d'une part d'engager le plus de jeunes possibles en compétition et d'autre part de réunir les adhérents des clubs voisins. Nous essaierons en 1997, de multiplier les rencontres amicales pour les jeunes dont ils sont pour la plupart toujours demandeurs.

Nous rappelons aux nouveaux habitants de la commune qu'il est toujours possible de s'inscrire en cours d'année . (contacts : Le Frêche Christine, Rosant Max 02 35 23 30 91, Cousin Michel 02 35 23 43 27) .



Depuis le mois de septembre 1996, Michèle Decorde anime les cours de gymnastique féminine avec gentillesse et bonne humeur.

Jeunes et adultes se retrouvent chaque mardi soir à 19h30. Dans une ambiance active et conviviale nous pratiquons des exercices d'assouplissement, de musculation abdominale ou quelques pas de danse sur un air bien rythmé ...etc



L' A.S.A.R

en collaboration avec

ANIMATION VILLAGE

vous invite

le **8 JUIN 1997**

à la

1^{ère} FETE

DE LA BICYCLETTE

Le 8 JUIN 1997, AUZOUVILLE SUR RY fêtera la Bicyclette.

Pour réussir, deux temps forts seront organisés:

- ♦ le matin une randonnée cycliste **tout public**, ayant pour objectif de rallier la stèle Jacques ANQUETIL à La Neuville Chant d'Oisel et retour à notre village.
- ♦ L'après-midi se déroulera la 1^{ère} COMPETITION PARALLELE DE DESCENTE EN VTT, ouverte à toutes et tous, licencié(e)s ou non.

Une démonstration hippique de saut d'obstacles sera présentée à proximité et des confrontations « *cheval-VTT* » sur un parcours adapté seront proposés.

Pour une totale réussite, assurez la publicité de cette manifestation (amis, collègues, etc...) ,et surtout n'hésitez pas : venez nous rejoindre à l'organisation.

Dès aujourd'hui réservez votre 8 Juin 1997.

CLUB DES BONS AMIS

Le « Club des Bons Amis » essaie d'être fidèle à sa vocation par ses rencontres amicales, de détente et culturelles, ainsi que par le développement de ses diverses activités.

En plus de ses rencontres bimensuelles du Jeudi après-midi, le Club a organisé le 19 juin, une excursion (en autocar). Les participants ont apprécié la visite des Tissages DELAPORTE à PONT AUTHOU puis le repas convivial au Parc des Oiseaux à PLASNES, suivi d'un joyeux spectacle de cabaret.

Le 4 Septembre, notre Club a effectué une sortie en voitures particulières. Le matin, nous avons apprécié le sympathique accueil de M. et Mme GOSSE à CATENAY, la visite de leur rucher et les passionnantes explications de l'apiculteur.

Le pique-nique s'est déroulé sous un soleil radieux dans le cadre agréable de l'Héronnelles et l'après-midi la promenade s'est poursuivie avec la visite du beau jardin de Valérianes à BOSC-ROGER.

Mais le temps fort de l'année, c'est certainement l'exposition-vente et le spectacle annuel qui ont eu lieu à la salle polyvalente le 10 Novembre, lesquels ont remporté un très vif succès.

Nous exprimons nos remerciements très chaleureux aux Membres du Club qui se sont investis dans la réalisation de cette manifestation ainsi qu'à la chorale et à tous les Acteurs et Actrices bénévoles du Groupe Artistique Local Inter-génération.

Nous adressons également nos très vifs remerciements aux personnes, Familles et Clubs voisins, présents à cette matinée récréative sans oublier tous les généreux donateurs.

Le Samedi suivant les Aînés de la Commune se sont retrouvés dans la bonne humeur à l'occasion du repas annuel offert par le « Club des Bons Amis ».

Rappelons aussi que notre Club a participé activement à la fête du village le 15 août, aux journées de la forme et des retraités de l'Inter-Club, ainsi qu'à ses différentes actions de solidarité (notamment à l'assemblage des carrés de laine et à plusieurs réalisations pour le « TOIT DE L'ESPOIR. »

Premières dates à retenir en 1997 :

Amis retraités et pré-retraités, notre Club sera très heureux de vous accueillir
(à la salle polyvalente)

- Le Jeudi 16 janvier (à 16h) pour le partage de la galette des Rois.
- Le Mardi 4 Février (de 15h à 17h) pour la première répétition de chant de l'année.
- Le Jeudi 27 Février (à 15h) pour l'Assemblée Générale annuelle.

BONNE ANNÉE À TOUS

Le bureau du club

INTER CLUB DES AINES RURAUX DU CANTON

ACTIVITES PROPOSEES

DANSES FOLKLORIQUES

le jeudi de 10 H à 11H. à la Salle Polyvalente d'AUZOUVILLE

GYM DOUCE

le jeudi de 11 H à 12H. à la Salle Polyvalente d'AUZOUVILLE

MARCHES

Le lundi après-midi (circuits différents chaque semaine à travers les communes environnantes)

RANDONNEES A BICYCLETTE

deux jeudis après midi par mois
(départ de BOIS L'EVEQUE)

ATELIER ORTHOGRAPHE

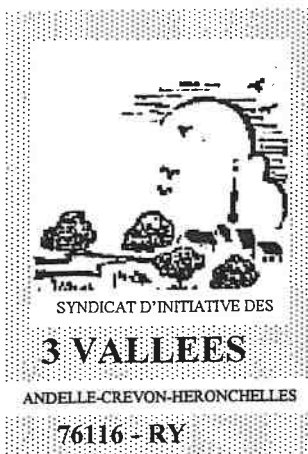
de 14H. à 15H. les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois
à BOIS L'EVEQUE

AQUA-GYM - NATATION -TOURNOI DE SCRABBLE

sont également proposés par l'Inter Club

Pour plus de précisions n'hésitez pas à contacter
les responsables du Club des Aînés d'AUZOUVILLE





SYNDICAT D'INITIATIVE

Son équipe a pu, grâce aux subventions départementales, communales et à la générosité des membres cotisants, poursuivre son action d'animation et de découverte de notre région.

Nous profitons de ce bulletin pour vous informer des activités qui vous seront proposées en 1997 à la maison de l'abreuvoir à Ry.

SAISON 1997.

Expositions : peinture, sculptures, patchwork, photos et autres ...

Tous les week-ends de Pâques à la mi Juin, puis tous les jours du 25 juin au 30 septembre.

20 Avril 1997

Sortie vélo guidée

Deux boucles différentes seront proposées.

25 mai 1997

Journée découverte de la vallée de l'Héronnelles

avec les visites du moulin d'Héronnelles, du four à pain et des églises de la vallée.

5 Octobre 1997

Portes ouvertes chez les artisans de la région.

Randonnées pédestres

à l'ascension, en Juin, Juillet, Août et Septembre

En permanence à votre disposition :

Dépliants de circuits pédestres, dépliants du circuit Bovary. et dépliants divers pour mieux découvrir notre région.

Pour tout
renseignement
complémentaire, n'hésitez
pas à téléphoner au

02 35 23 40 74

Vous pourrez
également vous procurer,
dès le mois d'avril, notre
programme complet à la
mairie.



RELAIS HORIZON EMPLOI

980, rue Charles de Gaulle
76160 SAINT-JACQUES-SUR-DARNETAL
Tél : 02 35 23 06 88
Télécopie : 02 35 23 06 74

Association Intermédiaire
d'Aide aux demandeurs d'emploi

*Vous pouvez contribuer à redonner confiance à un chômeur
en l'employant quelques heures pour des travaux occasionnels*

ARTISANS COMMERCANTS

- ♦ Remplacement d'une personne absente
- ♦ Manutention exceptionnelle
- ♦ Travaux administratifs ponctuels
- ♦ Opérations de nettoyage
- ♦ Travaux d'entretien non répétitifs

PARTICULIERS

- ♦ Un coup de main pour un déménagement
- ♦ Opérations de nettoyage
- ♦ Tous travaux d'entretien ou bricolage

EMPLOIS FAMILIAUX = MOINS D'IMPÔTS

- ♦ Une garde pour vos enfants
- ♦ Une personne pour tenir votre maison
- ♦ Une présence auprès d'une personne âgée
- ♦ Un soutien scolaire à domicile
- ♦ Une personne pour entretenir votre jardin

LES AVANTAGES

- ⇒ Vous payez moins d'impôts
- ⇒ Vous n'avez aucune démarche administrative à entreprendre
- ⇒ Nous nous occupons de la couverture sociale (URSSAF, ASSEDIC, accidents du travail...)

Nous sommes à votre disposition pour étudier tous vos besoins ponctuels

RELAIS HORIZON EMPLOI est une association indépendante, ne recevant aucune subvention

Notre but est de réinsérer les personnes sans emploi par l'action économique et sociale.

En effet, il vaut mieux recevoir un bulletin de salaire en fin de mois qu'un secours.

Pour cela, nous mettons à la disposition des particuliers, artisans, commerçants, PME, collectivités, associations, des personnes privées d'emploi ayant une connaissance des tâches offertes.

- Remplacement d'une personne absente
- Manutention exceptionnelle
- Travaux administratifs ponctuels
- Coup de main pour un déménagement
- Garde d'enfants
- Entretien de votre maison, jardin
- Etc...

La mise à disposition de personnel pour de courtes ou moyennes missions a représenté mensuellement une moyenne de 2 500 heures au cours de l'année 1995.

Au cours de l'année 1996, 44 personnes ont trouvé un emploi. Elles se répartissent ainsi :

- 16 embauches sous contrat à durée indéterminée (CDI)
- 19 embauches sous contrat à durée déterminée (CDD)
- 9 embauches sous contrat emploi solidarité (CES)

RELAIS HORIZON EMPLOI
980 rue Charles de Gaulle
76160 ST JACQUES S/DARNETAL
tél. 02.35.23.06.88

Comment obtenir ?

PIÈCES DÉSIRÉES	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT
EXTRAIT DE NAISSANCE	Mairie du lieu de naissance	Indiquer la date de naissance et nom et prénoms plus enveloppe timbrée pour retour.	Dispensé de droit de timbre
EXTRAIT DE MARIAGE	Mairie du lieu de mariage	Date du mariage, nom et prénoms plus enveloppe timbrée pour retour.	Dispense de droit de timbre
EXTRAIT DE DÉCÈS	Mairie du décès ou du dernier domicile	Date du décès, nom et prénoms plus enveloppe timbrée pour retour.	Gratuit
FICHE INDIVIDUELLE D'ÉTAT CIVIL	Mairie	Livret de famille ou extrait de naissance ou Carte d'identité	Gratuit
FICHE FAMILIALE D'ÉTAT CIVIL	Mairie	Livret de famille ou extrait de mariage et éventuellement de naissance des enfants.	Gratuit
CARTE D'ÉLECTEUR	Mairie de résidence	- avoir 18 ans. - livret de famille ou extrait de naissance. - attestation de domicile.	Gratuit
INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES	Mairie du domicile	L'inscription sur les listes électorales est obligatoire, mais n'est pas faite d'office par la Mairie, il est nécessaire d'en faire la demande.	Gratuit
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ	Mairie du domicile	- 2 photographies récentes. - Extrait de naissance ou la carte à renouveler. - 2 justificatifs de domicile.	150 F (timbre fiscal)
CERTIFICAT DE VIE	Mairie	Comme pour fiche d'état civil avec mention "non décédé".	Gratuit
BULLETIN DE DÉCÈS	Mairie du décès ou dernier domicile	Date du décès, nom et prénoms.	Gratuit
CASIER JUDICIAIRE	Ecrire à Casier Judiciaire 44079 Nantes Cedex 01	Fiche d'état civil.	Enveloppe timbrée
CERTIFICAT DE NATIONALITÉ	Mairie	Pièces prouvant la nationalité française. Livret de famille.	
COPIE CONFORME	Mairie	Présenter la copie et l'original.	Gratuit
LIVRET DE FAMILLE	Mairie du mariage	Présenter un certificat de perte délivré par la Gendarmerie. - carte d'identité. - justification de domicile.	Gratuit
PASSEPORT	Mairie	- 2 photographies. - extrait de naissance ou passeport à renouveler. - 2 justificatifs de domicile.	350 F (timbre fiscal)
LÉGALISATION DE SIGNATURE	Mairie de la résidence	Pièces d'identité.	Gratuit
CARTES GRISES DE VÉHICULES D'OCCASION	Préfecture du département	Certificat de vente (imprimé à retirer à la Mairie)-Certificat de non-gage de la Préfecture d'origine en cas de changement de département-Ancienne carte grise.	Voir en Préfecture
EXTRAITS CADASTRAUX	Mairie du terrain concerné ou service du cadastre	Préciser le numéro de cadastre de la parcelle intéressée.	Gratuit ou payant.

LOCATION DES SALLES



La salle polyvalente est louée aux habitants d'Auzouville et hors commune.

TARIFS DE LOCATION :

1) Salle de repas et cuisine:

- 1 jour: 800 Fr
- 2 jours: 1 200 Fr

2) Salle de réunion :

- 1 jour : 600 Fr
- 2 jours: 900 Fr

3) L'ensemble des 2 salles:

- 1 jour : 1 100 Fr
- 2 jours : 1 500 Fr

4) Pour vin d'honneur dansant:

500 Fr

5) L'ancienne salle des fêtes est réservée à la cantine scolaire. Toutefois, à titre exceptionnel, celle-ci pourra être louée au prix de 600 Fr - 800 Fr pour 2 jours.

Pour toute location un chèque de caution de 1 000 Fr sera demandé à l'inscription: il sera rendu aussitôt après la location si aucun dégât n'a été constaté.

Les personnes qui louent la Salle Polyvalente ont la possibilité d'avoir sur place la vaisselle pour 150 personnes au prix de 5 Fr le couvert.

Par ailleurs. nous comptons sur la bienveillante compréhension de tous pour éviter les bruits extérieurs après 22 heures .

NOS PEINES - NOS JOIES

DECES : M. LAROCHE Vincent
M. TOURRES Jacques
M. HONNET Gustave

NAISSANCES : Nathan BOUQUET
Valentin AMOURET
Damien DUMONTIER
Anne-Lyse PITOIS
Marie HOUX
Justine DUVAL

MARIAGES : M. Philippe LEFEBVRE et
Melle Monique COUSIN
M. Fabrice DUBUC et
Melle Alicia MARTIN
M. Franck LE GAL et
Melle Pascale DUTEURTRE
M. Emmanuel JEGAT et
Melle Sophie MIREBEAU
M. Franck GIARDELLA et
Melle Katia SIMON

